



## SOLUTIONS CORPO

### PRÉVOYANCE COLLECTIVE

Vous souhaitez protéger vos collaborateurs et les membres de leur famille contre les difficultés financières liées à un décès ou à une invalidité ?

La Prévoyance Collective de Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire est faite pour vous !

En contrepartie des cotisations versées, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire s'engage à payer un capital et/ou à délivrer un « bon de prise en charge » en cas de survenance de ces risques.

#### Qui peut souscrire et qui peut être assuré ?

Toute personne morale soucieuse de fidéliser ses collaborateurs et protéger leurs ayants-droits.

Les membres d'une entreprise ou d'une association qui expriment leur volonté d'adhérer au contrat en remplissant un bulletin d'adhésion, pour eux et aux profits des membres de leur famille.

#### Pourquoi souscrire ?

- Pour vous doter d'un outil de fidélisation, de motivation et de reconnaissance des collaborateurs. En prenant en charge les cotisations, votre entreprise remplit son rôle social et permet aux salariés de vaquer paisiblement à leurs tâches.
- Pour faire bénéficier votre entreprise d'avantages fiscaux, les primes versées au titre de la Retraite Complémentaire sont déduites du bénéfice imposable (Code Général des Impôts Article 116-9).
- Pour garantir un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) et leurs permettre, entre autres, de pallier ou compenser l'absence des revenus suite à ce décès, et de faire face aux besoins financiers tels que la poursuite des études des enfants, la garantie d'une vie décente au conjoint survivant et aux enfants, le paiement des droits de succession etc.
- Pour apporter une assistance utile en cas de décès (prise en charge des obsèques) ou évacuation sanitaire à l'internationale.



Wafa Assurance Vie  
Côte d'Ivoire

Source de confiance

